



Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/02/2013

Publication : 19/02/2013

**Extrait du registre des délibérations
Comité syndical : SIMA COISE**Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

Séance du : 19 février 2013
Compte rendu affiché le : 26 février 2013
Date de la convocation : 11 février 2013

Nombre de délégués : 33
En exercice : 33
Présents : 21
Votants : 24

Nombre de délégués concernés : 33
En exercice : 33
Présents : 21
Votants : 24

Présents:

CCPSG : Charbonnier JY, Besset C, Boudier JP, Tardy F, Louat R, Laffont J(2), Demmelbauer P

CCFL : Mrs Vincent G (2) Gonon P, Rousset L, Séon M, Berthet C (2),

CCHL: Mme Larue M F, Mrs Moralès P, Villard P,

SEM : Guyot P

Autres communes: Rousset E, Toinon D, Pallandre A, Laval D, Thizy G

Mr Philippon B a donné pouvoir à Laffont J

Secrétaire de séance : Guyot P

Excusés : Bruyère C, Barcet A, Bruyas B, Philippon B, Philippon A, Bruyas J F, Bruyas JM, Lhopital J L, Piot M

N°395 Objet : Modification des représentant de la CCPSG

Monsieur le Président informe qu'à compter du 1^{er} janvier 2013, les communes de La Fouillouse et Andrézieux Bouthéon ne font plus partie du territoire de la Communauté de Communes du "Pays de Saint Galmier. Les deux délégués représentant la CCPSG, Mrs Vivien G et Vocanson E ne sont plus membres du comité syndical. La CCPSG a désigné Mrs Tardy F et Lornage F comme titulaires et Mrs Demmelbauer et Laffont comme suppléant.

Suite à cet exposé, les membres du comité syndical à l'unanimité prennent acte du remplacement de Mrs Vivien et Vocanson par Mrs Tardy F et Lornage F comme titulaires et la désignation de Mrs Demmelbauer et Laffont comme suppléants pour représenter la CCPSG au sein du comité syndical.

Ont signés au registre tous les membres présents
Copie conforme au registre

Fait à Saint Galmier
Le 19 février 2013
Le Président
Jean Yves Charbonnier